



## Libye, le rébus de la zone d'interdiction aérienne.

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 03 mars 2011

[ilmanifesto.it](#) 3 mars 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Les leaders des rebelles, réunis hier (mercredi 2 mars) dans leur quartier général de Bengasi, ont conclu qu'ils n'arriveront pas seuls à renverser Kadhafi. Ils demandent donc, à la majorité, une intervention aérienne Usa/OTAN, en commençant par l'imposition d'une zone d'interdiction aérienne sur la Libye. « Les Etats-Unis -disent-ils- ont apporté la démocratie quand ils sont intervenus au Kosovo ». Une partie des rebelles cependant est contre : « Nous devons nous libérer seuls, demander une intervention étrangère équivaldrait à une trahison ».

Le même jour, à Washington, la secrétaire d'Etat Hillary Clinton a confirmé que l'imposition d'une zone d'interdiction aérienne sur la Libye est prise « en sérieuse considération » par les Usa et leurs alliés. C'est pourtant le secrétaire à la défense Robert Gates qui refroidit les enthousiasmes : il a déclaré que « ce n'est pas le moment pour les Etats-Unis d'entrer dans une autre guerre ». Le républicain Gates, auparavant secrétaire à la défense de l'administration Bush, prend dans ce cas le rôle de la « colombe », tandis que la démocrate Clinton prend celui du « faucon ». Du Pentagone, hier, Gates, avec à ses côtés le chef d'état-major Mike Mullen, a déclaré qu'il convient de réfléchir avant d'envoyer des militaires dans un autre pays, étant donné que les Etats-Unis ont déjà 50 mille soldats en Irak et 100 mille en Afghanistan.

L'amiral Mullen a ajouté qu'imposer une zone d'interdiction aérienne sur la Libye est « une opération extrêmement complexe ». Ce qu'a confirmé le général Mattis, chef du Commandement central des Etats-Unis. « Il n'y a pas d'illusions à se faire » a-t-il dit hier à la commission sénatoriale sur les services armés, « ce serait une opération militaire ». Etant donné que les forces de Kadhafi disposent de missiles terre-air, il faudrait « mettre hors d'usage les défenses aériennes libyennes par des attaques aériennes ». Cela demanderait « un grand nombre d'avions, qui opéreraient depuis les bases étasuniennes en Italie méridionale ». Pour cette opération, d'autres aéroports seraient aussi nécessaires, surtout en Egypte et en Tunisie.

Le Conseil de sécurité de l'ONU, bien qu'ayant décrété des sanctions contre Kadhafi, n'a pas décidé l'imposition d'une zone d'interdiction aérienne, à laquelle Chine et Russie s'opposent. Pour Washington, cet obstacle est secondaire, étant habitué à mettre les autres pays devant le fait accompli. Le Sénat étasunien a en effet, à l'unanimité, voté hier en faveur d'une zone d'interdiction aérienne sur la Libye. L'administration Obama, en ce point, a carte blanche. Sur ordre du président, le Pentagone est en train de repositionner les forces

navales et aériennes pour préparer « la gamme complète d'options », y compris l'attaque aérienne pour mettre hors d'usage les défenses de Tripoli et mettre en oeuvre la zone d'interdiction aérienne. Gates a annoncé que le navire d'assaut amphibie Kearsarge, avec à bord marines et hélicoptères de combat Cobra et flanquée d'une unité d'appui, est entré en Méditerranée par le Canal de Suez afin de prendre position face aux côtes libyennes, où viendra aussi se ranger le porte-avions nucléaire Enterprise. L'objectif officiel étant l' « aide humanitaire ».

Au Commandement des forces navales étasuniennes en Europe, à Naples, dans la base de Sigonella et dans les autres bases étasuniennes en Italie, tout est prêt. Dans le désintérêt complet du parlement, presque toute l' « opposition » comprise, qui attend la décision de la Maison Blanche, en ignorant les lourdes implications de l'utilisation du territoire italien pour une opération guerrière, dirigée par les USA, dans l'Afrique du Nord voisine.

Edition de jeudi 3 mars 2011 de il manifesto

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

*Lire également : [Opération Libye en préparation, Le Pentagone « repositionne » les forces navales et terrestres](#), publié le 2 mars 2011.*

**Manlio Dinucci** est géographe et collaborateur au quotidien italien il manifesto

La source originale de cet article est [ilmanifesto.it](http://ilmanifesto.it)  
Copyright © [Manlio Dinucci](#), [ilmanifesto.it](http://ilmanifesto.it), 2011

---

Articles Par : [Manlio Dinucci](#)

### A propos :

Manlio Dinucci est géographe et journaliste. Il a une chronique hebdomadaire "L'art de la guerre" au quotidien italien il manifesto. Parmi ses derniers livres: Geocommunity (en trois tomes) Ed. Zanichelli 2013; Geolaboratorio, Ed. Zanichelli 2014; Se dici guerra..., Ed. Kappa Vu 2014.

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)